

En ambulatoire, OFFREZ-VOUS le CONFORT !

► CHAMBRE PARTICULIERE

avec :



► Télévision



► Téléphone (communications locales gratuites)



► Magazine Vitalia et livret de jeux



Avec le forfait « Confort Plus », vous bénéficiez du confort de la chambre particulière même en ambulatoire !

votre mutuelle peut prendre en charge ces frais :

renseignez-vous !

20 €